

## Candidature de Romainmôtier-Envy pour figurer sur la liste des Sites clunisiens européens proposée au Patrimoine mondial de l'Unesco par la Fédération européenne des Sites clunisiens.

### Structure du préavis

- La Fédération européenne des Sites clunisiens (FESC), histoire et objectifs visés
- La présentation par la FESC d'un bien patrimonial au patrimoine mondial de l'Unesco, pourquoi ? Comment ?
- Romainmôtier-Envy et Cluny, relations entre les deux sites, avant et maintenant
- Poser sa candidature, qu'est-ce que cela veut dire pour Romainmôtier-Envy.
- La suite des opérations
- Conclusions

### Eléments concernant la structure du préavis

- *LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SITES CLUNISIENS (FESC)*
  - La FESC, association laïque, a été créée en 1994 à l'occasion du millième anniversaire d'un des grands abbés de Cluny par des personnalités des instances politique, culturelle, historique et touristique. A cette occasion 28 lieux rejoignent la fédération dont Payerne en Suisse.  
Objectifs visés
    - Fédérer et mettre en liaison les *sites clunisiens*, lieux qui ont eu au cours de leur histoire des liens au sens le plus large avec la grande Abbaye de Cluny.
    - Constituer un réseau en Europe à vocations historique, culturelle, sociétale et touristique.
    - Faire connaître et mettre en lumière l'histoire de l'Eglise clunisienne au Moyen Age.
  - Objectifs atteints puisque le réseau clunisien a été labellisé en 2005 grand itinéraire culturel du Conseil de l'Europe, label confirmé à quatre reprises, la quatrième fois par une expertise effectuée à Romainmôtier-Envy en 2018.
  - En 2020, la FESC entame les démarches pour inscrire les sites clunisiens au patrimoine mondial de l'Unesco.
- *LA PRÉSENTATION PAR LA FESC D'UN BIEN PATRIMONIAL AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO.*

### Pourquoi présenter une candidature

- A la fin du 20<sup>e</sup> et au début du 21<sup>e</sup> siècle, de nombreuses études historiques ont montré l'importance de l'influence exercée par l'ordre clunisien sur la société au Moyen Age aux niveaux spirituel, culturel, sociétal, économique et politique.
- L'importance de ce pan de l'histoire était tombée dans l'oubli à la suite de la Révolution française et de la disparition de l'ordre clunisien.
- La FESC, fort de ce constat après 3 ans d'études et divers contacts avec les milieux concernés par le patrimoine, décide en 2020 de présenter un bien patrimonial au patrimoine mondial sous la forme d'une liste de sites clunisiens, bien intitulé «Cluny et les Sites clunisiens européens».

Comment présenter une candidature, les caractéristiques de cette candidature.

- Un bien patrimonial constitué d'une liste des sites clunisiens européens, bien qui est considéré selon les nouveaux critères définis par la convention de l'Unesco comme une candidature en série et transnationale.
- Une candidature qui couvre les catégories traditionnelles de nature artistique, historique, monumentale, mais à cause de sa diversité, on peut y ajouter des attributs de caractère immatériel, anthropologique, politique, social et naturel.
- Une candidature qui est à l'exemple de celle présentée en 2012 constituée d'une liste de sites palafittiques situés dans l'arc alpin européen.
- Une candidature qui selon l'Unesco met en évidence la **valeur universelle exceptionnelle** des sites clunisiens, car elle prend en compte :
  - o **l'histoire** de l'abbaye de Cluny et de ses dépendances avec toutes ses implications religieuses, culturelle, sociales et politiques dans l'histoire et la construction de l'Europe,
  - o **le présent** avec l'engagement des sites clunisiens pour assurer la conservation du bien, son rayonnement aux niveaux culturel, sociétal et touristique dans un esprit de développement durable.

- *ROMAINMÔTIER-ENVY ET CLUNY, LES RELATIONS ENTRE LES DEUX SITES*

Romainmôtier-Envy et Cluny, une très longue histoire

- Le monastère de Romainmôtier--Envy rejoint l'Eglise clunisienne au 10<sup>e</sup> siècle grâce à la comtesse Adélaïde, sœur du roi de la bourgogne transjurane Rodolphe 1<sup>er</sup> et femme du comte d'Autun, premier duc de Bourgogne.
- Le monastère sera dirigé au début par les abbés de Cluny et dès le 12<sup>e</sup> siècle par des prieurs.
- Durant plus de cinq siècles, le monastère influencera positivement la vie économique et sociale dans le Pays de Vaud et bénéficiera des privilèges accordés par le pape.

Romainmôtier-Envy et Cluny, une actualité enrichissante

- Romainmôtier-Envy, à l'invitation des membres fondateurs de la FESC a rejoint l'association en 1995 et depuis a joué un rôle important en son sein.
- A cette date, le premier président de la Fédération considérait Romainmôtier-Envy comme un des plus beaux sites clunisiens qu'il connaissait.
- En 2000, à l'occasion d'une année de manifestations célébrant la fin de la deuxième importante campagne de restauration de l'abbatiale, Cluny a été associée à l'organisation à Romainmôtier-Envy d'une rencontre internationale de la FESC.
- Dès 2004, Michel Gaudard, ancien syndic a présidé durant une décennie la FESC et a fortement contribué à donner à cette association une envergure européenne.
- En 2010, une nouvelle année de commémoration, celle du onze-centième anniversaire de la création de l'abbaye de Cluny a mis Romainmôtier-Envy sur le devant de la scène culturelle européenne par :
  - o La présentation d'une grande exposition où l'on pouvait admirer :
    - un film en 3D «*Romainmôtier-Envy, rétrospective(s)*» montrant les différents monastères érigés à Romainmôtier-Envy depuis le début de l'ère chrétienne, film réalisé en commémoration avec Cluny et la FESC ; film qui appartient maintenant à la commune,
    - la reconstitution du monument funéraire d'Henri de Sévery, reconstitution réalisée avec le MCAH et l'aide d'une historienne et d'un historien de l'art.
  - o L'organisation d'un important colloque historique avec la participation des plus éminents historiens du Moyen Age.
  - o L'organisation de plusieurs manifestations culturelles, historiques et musicales tout au long de l'année.

• *POSER SA CANDIDATURE, QU'EST-CE QUE CELA VEUT DIRE POUR ROMAINMÔTIER-ENVY.*

Au niveau de la communication :

- Figurer sur la liste des sites clunisiens établie par la FESC
- Rejoindre les sites prestigieux et les sites modestes qui ont déjà posé leur candidature, actuellement une cinquantaine de 6 pays d'Europe
- Donner à la liste des sites clunisiens une valeur ajoutée par la qualité du site de Romainmôtier-Envy,
  - o par son histoire commune avec Cluny,
  - o par sa valeur architecturale qui est la copie de la deuxième église de Cluny,
  - o par la qualité des publications historiques écrites par de nombreux historiens,
  - o par les résultats de l'extraordinaire campagne de fouille archéologique exécutée durant plusieurs décennies, ce qui a fait dire que Romainmôtier-Envy est le lieu monastique le mieux fouillé d'Europe.
- Améliorer encore la visibilité de Romainmôtier-Envy dans l'espace culturel clunisien européen.
- Assurer le rayonnement culturel du canton de Vaud en Suisse et à l'étranger.

Au niveau de la préservation :

- Essentiellement montrer ce qui est déjà fait au sujet de la préservation du site et peut-être y apporter une assurance complémentaire.

Au niveau financier :

- Le coût de la présentation de la liste des sites clunisiens au PM est entièrement assuré par la FESC, donc expliquer que cela n'implique aucun engagement financier de la part de la commune.

Au niveau culturel :

- Montrer ce qui est entrepris au niveau culturel et sociétal pour faire rayonner Romainmôtier-Envy à l'exemple des manifestations organisées par la Commune, par la Paroisse, par la Société de développement et par diverses organisations extérieures à la cité.

Au niveau touristique

- Assurer le rayonnement de Romainmôtier-Envy, l'attrait du site invite surtout les passionnés de l'histoire clunisienne ; on peut considérer que cette forme de tourisme est un tourisme de niche qui sera profitable à notre économie.

• *LA SUITE DES OPÉRATIONS*

Nous sommes au début d'une entreprise de longue haleine qui prendra plusieurs années jusqu'à la présentation de la liste des sites clunisiens au Comité du patrimoine mondial. Voici le planning prévu.

- 2022, établissement de la liste des Sites clunisiens après le dépôt des candidatures et création d'un comité territorial pour ce qui concerne les sites suisses.
- 2022-2024, étude des candidatures par une commission scientifique.
- 2025 ?, établissement des listes indicatives nationales.
- 202 ?, constitution de la liste définitive qui sera présentée au Comité de l'Unesco

Important

À tout moment, et selon des considérations diverses, Romainmôtier-Envy peut retirer sa candidature.

---

- *CONCLUSIONS*

Le dépôt de la candidature de notre cité historique sur la liste «Cluny et les Sites clunisiens européens» est pour la Municipalité une forme de reconnaissance envers les autorités qui ont permis la restauration de notre abbaye et aussi envers tous ceux qui ont œuvré et qui œuvrent maintenant à faire connaître Romainmôtier-Envy, son histoire et son environnement naturel et patrimonial.

C'est aussi une opportunité de transmettre aux générations futures les valeurs et les richesses de notre patrimoine exceptionnel.

### **Demande de la Municipalité**

La Municipalité a l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil Général de Romainmôtier-Envy, sur proposition de sa Municipalité, entendu le rapport de la Commission, conformément à l'art. 4, chiffre 4 de la Loi sur les communes, considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, décide :

Article 1 : d'autoriser la Municipalité à poursuivre les démarches visant à inscrire la Commune de Romainmôtier-Envy, par le biais de la FESC, dans le processus de la candidature susmentionnée.

Romainmôtier, le 19 janvier 2022

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

*(Signé)*

N. Monbarron

La Secrétaire

*(Signé)*

M. Pugin